



Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire Groupe de travail sur la pêche

Déclaration du CIP en réponse au point 5 du sous-comité de la gestion de la pêche du COFI - PÊCHES RÉSILIENTES AU CLIMAT

Chers membres des délégations gouvernementales,

Nous, le Forum mondial des pêcheurs et des travailleurs de la pêche (WFF), le Forum mondial des peuples de pêcheurs (WFFP), le Conseil international des traités indiens (IITC), La Via Campesina (LVC) et les membres du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (IPC), représentons des millions de petits pêcheurs et de peuples autochtones des régions côtières et intérieures du monde entier.

Nos communautés dans le monde entier sont confrontées à une menace critique pour leur existence en raison du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et de la pollution. Les petits pêcheurs et les peuples autochtones sont particulièrement vulnérables et subissent des impacts tels que la montée du niveau des eaux, les changements de température, la sécheresse, la réduction des stocks de poissons, la modification des schémas migratoires des poissons, les inondations et les tempêtes plus fréquentes. Nous reconnaissons que l'économie bleue est un moteur important de la perte de biodiversité et, par conséquent, de l'impact du changement climatique. Les projets de développement, tels que la conversion de champs agricoles fertiles et de mangroves en élevages de crevettes, ou l'engagement dans des activités minières dans les régions côtières et intérieures, constituent des menaces pour nos habitats naturels et ont un impact négatif sur le climat.

- Nous exigeons l'inclusion immédiate de la prévention des catastrophes dans les plans de gestion, allant au-delà de la récupération post-catastrophe. Les États doivent donner la priorité à des mesures proactives telles que les systèmes d'alerte précoce, la réduction des risques et l'éducation des communautés pour sauvegarder la pêche à petite échelle et les peuples autochtones. Les États ont la responsabilité d'agir de toute urgence pour que nos communautés puissent continuer à coexister avec la nature et soutenir notre appel à la justice climatique.
- Nous avons appelé à la prudence contre l'adoption de solutions climatiques inefficaces telles que les crédits carbone, les aires marines protégées (AMP) et la planification de l'espace marin (MSP). Au lieu de cela, l'accent devrait être mis sur la restauration des droits légitimes d'occupation traditionnels, coutumiers ou autochtones des communautés de pêcheurs et sur la redistribution de ces droits lorsqu'ils ont été bafoués.
- Les pêcheurs font partie des groupes les plus vulnérables lors des tempêtes et des cyclones, car ils travaillent souvent en eaux libres et sont exposés aux éléments. Il est important que l'État mette en place des systèmes d'alerte précoce plus accessibles et des opérations de recherche et de sauvetage afin de garantir la sécurité des pêcheurs lors de tels événements.
- Les États devraient donner la priorité aux solutions climatiques centrées sur les communautés et basées sur les connaissances et pratiques écologiques traditionnelles des communautés de SSF, au lieu d'approches technocratiques et basées sur le marché telles que les digues, les tétrapodes, le carbone bleu et les solutions de crédit carbone de conservation.

En conclusion, nous soulignons le rôle précieux et l'importance des gouvernements dans la mise en œuvre des directrices PA pour relever les défis du changement climatique. Il s'agit d'un outil inestimable pour guider les gouvernements dans la lutte contre les catastrophes climatiques et le renforcement de la durabilité et des



moyens de subsistance des populations autochtones et à petite échelle. Nous maintenons notre engagement à collaborer avec la FAO et les gouvernements afin d'améliorer la résilience des communautés et des peuples autochtones aux catastrophes climatiques.